



Frédéric JESTIN  
& Alexandra BOBROW

Notaires, Evry-Courcouronnes

## DECLARATION D'INSAISSABILITE

DOCUMENTS NECESSAIRES  
pour constituer un dossier de déclaration d'insaisissabilité

### BIEN IMMOBILIER

- Titre de propriété du bien immobilier objet de la déclaration d'insaisissabilité

### ETAT CIVIL

- Copie carte d'identité du (des) propriétaires du bien immobilier objet de la déclaration d'insaisissabilité
- Copie du livret de famille du (des) propriétaires du bien immobilier objet de la déclaration d'insaisissabilité
- Copie du contrat de mariage ou acte de changement de régime matrimonial du (des) propriétaires du bien immobilier objet de la déclaration d'insaisissabilité
- Copie du jugement de divorce du (des) propriétaires du bien immobilier objet de la déclaration d'insaisissabilité
- De nationalité européenne ou étrangère : un acte de naissance de moins de deux mois (demande à effectuer auprès de votre consulat ou ambassade – toutes les informations pour votre demande sur [www.mfe.org](http://www.mfe.org))
- Kbis du commerçant/carte d'artisan

Nous vous demandons maintenant de bien vouloir **créer votre compte client** et remplir le questionnaire d'état civil.

Si vous le souhaitez vous avez la possibilité de nous transmettre une copie des pièces via l'onglet « TRANSMISSION DE PIECES ».

*Délai de réalisation approximatif : un mois et demi à réception des pièces.*